

Questions orales

Le ministre peut-il nous assurer au nom de son ministère que les soumissions seront rendues publiques dès qu'elles auront été examinées?

L'hon. David Michael Collette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, je crois que, conformément à l'entente qui a été conclue avec l'entreprise intéressée, toute modification au régime qui constitue une espèce d'expérience doit être apportée avant juillet de l'année précédente. L'ancien gouvernement n'ayant pas apporté de modification, nous avons donc jusqu'au 31 juillet de cette année pour nous occuper de cette affaire. Et je puis assurer au député que nous allons le faire.

* * *

[Français]

LE SANG CONTAMINÉ

Mme Pauline Picard (Drummond): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé. L'enquête sur le scandale du sang contaminé a commencé ses audiences hier à Toronto. On apprenait que les victimes ont seulement jusqu'au 15 mars pour accepter un règlement leur accordant une indemnité et renoncer à tous leurs droits de poursuite. Or, si les victimes ne signent pas cette entente, elles ne reçoivent aucune indemnité.

Est-ce que la ministre reconnaît que c'est un chantage éhonté, un véritable hold-up indigne d'une société civilisée?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé): Il faudrait que j'explique, monsieur le Président, que la date du 15 mars, en effet, est une date fixée par les provinces pour un programme provincial qui a été accepté par les provinces, et non pas le programme fédéral.

Mme Pauline Picard (Drummond): Monsieur le Président, est-ce que la ministre est prête à s'engager, au nom d'un minimum de compassion et de décence, à verser une indemnité intérimaire sans exiger de la part des victimes de renoncer aux droits de poursuite?

[Traduction]

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé): Monsieur le Président, comme vous le savez, le juge Krever a reçu pour mandat d'examiner la sécurité du système canadien de gestion du sang et de formuler des recommandations sur les moyens de le rendre encore plus sûr. J'appuie entièrement ce mandat et je ferai tout en mon pouvoir pour que la commission d'enquête remplisse bien sa mission.

Pour répondre à la députée, je dois dire à nouveau que la date du 15 mars apparaît dans un programme provincial d'aide aux victimes du sang contaminé. La députée devrait peut-être poser sa question à un autre palier de gouvernement.

* * *

• (1435)

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

M. Monte Solberg (Medicine Hat): Monsieur le Président, une édition récente de l'émission de télévision *Venture* nous apprenait que le genre de formation que les chômeurs canadiens

reçoivent du ministère du Développement des ressources humaines n'a pas augmenté mais plutôt diminué leurs chances de trouver un emploi.

Ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines. Le ministre déposera-t-il à la Chambre le document cité au cours de l'émission *Venture* et tiendra-t-il sans délai un débat libre sur l'avenir de la formation professionnelle au Canada?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, je me demande bien où était le député, il y a environ une semaine, lorsque la Chambre a tenu trois jours de débat sur toute la question de l'emploi, de la formation et de la réforme de la sécurité sociale.

Je lui recommande de commencer à lire ses coupures de journaux et son harsard pour savoir ce que fait le Parlement avant de poser des questions.

M. Monte Solberg (Medicine Hat): Monsieur le Président, je suis convaincu que les Canadiens se réjouiront de cette réponse.

Lorsque l'examen des programmes sociaux sera terminé, le gouvernement fédéral aura englouti plus d'un milliard et demi de dollars dans un programme de formation qui, selon le ministère du Développement des ressources humaines lui-même, ne sert à rien. Pour éviter de perdre le temps des sans-emploi ou l'argent des contribuables, le ministre peut-il dire quelles mesures il entend prendre pour remédier immédiatement au problème?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, je suis très heureux de faire savoir à la Chambre que, hier, j'ai eu une réunion avec tous les ministres provinciaux et territoriaux de l'emploi, de la formation professionnelle et des services sociaux. Nous avons abordé plusieurs sujets.

Nous nous sommes notamment entendus sur la nécessité de prendre immédiatement des mesures pour mettre fin au doublement des services, pour trouver où il y a des dépassements de coûts et pour déterminer par où nous pouvons commencer à rationaliser les programmes de formation, par exemple, pour économiser et pour mieux fournir les services.

Le député devrait être très heureux que nous ayons réussi à obtenir l'entière collaboration des provinces, des territoires et du gouvernement fédéral dans une initiative visant à mieux former les travailleurs et à trouver des emplois pour tous les Canadiens.

* * *

[Français]

LE SANG CONTAMINÉ

M. Pierre de Savoye (Portneuf): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé. Dès l'ouverture de l'enquête sur le sang contaminé, hier à Toronto, le juge Krever a demandé de prolonger d'une année les travaux de cette enquête, et ceci, compte tenu de la complexité du dossier.

La ministre partage-t-elle l'opinion émise par le juge Krever, et conséquemment, compte-t-elle accorder une prolongation